

## BIOGRAPHIE.

## John Caldwell Calhoun.

John Caldwell Calhoun est né le 18 mars 1782, au district d'Abbeville, dans la Caroline du Sud. Sa famille est d'origine irlandaise. Etablie d'abord dans la Pensylvanie, elle passa, en 1756, dans la Caroline du Sud, où elle eut à lutter, durant un grand nombre d'années, avec les Cherokees. Dans une surprise, la plus grande partie de la famille fut massacrée. Le père, élevé dans les forêts, était un hardi pionnier, habitué à lutter de ruse et d'audace avec les Indiens ; mais, contrairement aux habitudes de cette classe de colons qui, en chassant devant elle les sauvages, les remplace souvent par des meurs qui ne sont guère moins barbares, il avait du goût pour les lettres, et quoiqu'il eût passé toute sa vie éloigné du commerce des hommes, il s'était instruit dans la littérature anglaise. Aussi voulut-il que ses enfants reçussent une aussi bonne éducation que possible. Après avoir enseigné à John Calhoun à peu près tout ce qu'il pouvait lui apprendre, il l'envoya, vers l'âge de treize ans, à l'académie qui avait le plus de réputation dans les États du sud de l'Union.

M. Calhoun avait hérité des goûts de son père. Il aimait l'étude et s'y livrait avec une si grande ardeur, que sa santé en fut gravement altérée ; on crut un moment qu'il ne perdrait la vue. Sa mère, alarmée, car il avait perdu son père depuis peu, le rappela dans la maison paternelle, où grâce à la force de la jeunesse et à l'éloignement de tous moyens d'étudier, il recouvra promptement la santé. Comme il ne pouvait rien être à denier, il se passionna pour tous les exercices du corps. Bientôt on le cita comme le plus intrépide et le plus aventureux chasseur de tout le pays. Mais, tandis qu'il s'était résolu à se faire fermier, son frère ainé, qui habitait Charleston, fut surpris, dans une visite qu'il fit à sa mère, des heureuses dispositions de Calhoun, et il le décida à reprendre ses études et à embrasser une carrière où il put développer les heureuses qualités dont l'avait doué la nature. M. Calhoun se rendit à ces conseils, entra dans un collège et recommença ses études à dix-huit ans. Ses progrès furent si rapides, qu'en moins de deux ans il avait réparé tout le temps perdu. Après avoir étudié la pratique des lois, il se fixa, en 1807, dans la Caroline du Sud, où il surpassa bientôt en réputation tous les légistes du pays, comme il les surpassait en talent et en habileté. Ses succès lui ouvrirent l'entrée de la législature de l'Etat, où il ne se distingua pas moins.

En 1811, la confiance de ses concitoyens l'introduisit dans la Chambre des Représentants. Sa célébrité l'y avait devancé. Il prit une grande part aux débats qui précédèrent la déclaration d'hostilités entre les États-Unis et l'Angleterre. On cite un discours qu'il prononça dans cette circonstance comme un des plus éloquentes qui aient été prononcés dans le congrès américain. Tout d'une voix il fut porté, malgré sa jeunesse, à la tête du parti qui voulait la guerre dans la Chambre des Représentants. Dès cette époque, il se prononça vivement contre le système restrictif qu'il croyait ne convenir ni au génie du peuple américain, ni à celui du gouvernement, ni au caractère géographique du pays. Il combattit avec beaucoup de force cette politique qui, selon lui, entraînait avec elle des lois arbitraires et vexatoires.

A la fin de l'année 1817, M. Calhoun fut appelé par M. Monroe aux fonctions de mi-

nistre de la guerre. Six années passées dans le congrès avaient mis le sceau à sa réputation d'orateur. Pendant sept années qu'il demeura à la tête du département de la guerre, il développa les qualités solides de l'administrateur ; il combla un énorme arriéré, satisfit à toutes les pensions, réduisit les dépenses au strict nécessaire. Néanmoins, il trouva le loisir de rédiger des rapports sur beaucoup de questions très-graves. C'est à lui que les États-Unis doivent l'admirable système de fortifications et de défense dont le général Barnard a doté le territoire de l'Union.

A l'expiration du second terme de la présidence de M. Monroe, le nom de M. Calhoun fut placé sur la liste des candidats. Pour éviter que le hasard de l'élection ne fut abandonné au choix du congrès, il se retira ; mais il fut nommé à l'unanimité vice-président, tandis que M. Adams était élevé à la présidence. Aux élections suivantes, le général Jackson fut nommé président et M. Calhoun fut réélu vice-président. Dans cette place éminente, il remplissait ses devoirs avec une impartialité et une habileté singulières. Il se trouvait dans une situation très-délicate, surtout dans les fonctions de président du Sénat. On le savait l'adversaire politique de l'administration, et chaque jour les débats lui offraient des embarras dont il savait toujours se tirer adroite et sans compromettre sa dignité.

Nous avons dit plus haut que, dès son entrée dans la carrière politique, M. Calhoun s'était prononcé contre ce que l'on appelle le *système américain*. En cela, M. Calhoun partageait les sentiments de l'Etat où il avait vu le jour, et qui dans toutes les circonstances l'avait choisi pour son représentant dans le congrès. Le tarif établi en 1828 blessait profondément les intérêts de la Caroline du Sud ; M. Calhoun se porta le champion de ses réclamations. Selon lui, cet acte violait le pacte fédéral, en portant atteinte à la souveraineté des Etats et à leurs droits ; il était inconstitutionnel, et, comme tel, les Etats intéressés pouvaient, en vertu du droit qui leur était accordé par la Constitution fédérale, déclarer nul et non obligatoire. Cette doctrine porte le nom de doctrine de la *nullification* ; ses fondements reposent principalement sur les principes émis dans les résolutions de la Virginie et du Kentucky, rédigées par Madison et par Jefferson, et considérées comme faisant partie du droit public de l'Union. Pendant plusieurs années, les opinions des deux partis, des partisans et des adversaires du tarif, furent discutées dans le congrès. Voyant qu'on ne faisait aucun droit à ses réclamations, la Caroline du Sud résolut de se servir de tous les moyens que la Constitution lui mettait entre les mains pour faire triompher la cause qu'elle représentait. Une convention fut élue par les habitants de l'Etat, qui, en sa qualité de représentant de la souveraineté de la Caroline du Sud, déclara les mesures restrictives inconstitutionnelles, *nullles* et sans valeur. Aussitôt M. Calhoun se démit de la vice-présidence, reçut une place dans le Sénat, et se présenta comme l'avocat de la cause de son Etat, qu'il regardait comme la cause de la liberté et de la Constitution. Sur ce théâtre, M. Calhoun développa les plus admirables qualités d'orateur. L'opinion qu'il défendait presque seul était impopulaire dans le pays, et peu s'en fallait qu'on ne la regardât comme un acte de trahison. Il y avait seize ans qu'il n'avait pas parlé dans une assemblée publique, et cependant, pour lutter contre l'opinion, contre l'administration, contre l'éloquence réunie de M. Clay et de M. Webster, il trouva en lui des ressources ex-

traordinaires. Dans cette lutte inégale, il serait difficile de prononcer lequel de M. Calhoun ou de M. Webster l'emporta. Leurs discours sont des modèles de logique, de force, de pathétique.

Pendant quelques instants on craignit que cette lutte de parole ne se changeât en une lutte plus dangereuse. Le président des États-Unis, quoiqu'il penchât pour la Caroline du Sud, fut forcé par l'opinion publique de menacer cet Etat de faire exécuter par les armes la loi du Congrès. De son côté la Caroline du Sud se prépara à soutenir de la même manière ses intérêts et ses opinions. Heureusement, M. Clay apaisa cette querelle par un compromis ; la paix fut rétablie dans l'Union, et c'est ici que s'arrête pour nous la carrière politique de M. Calhoun. On annonce qu'il se porte comme candidat à l'élection présidentielle qui va avoir lieu prochainement.

M. Calhoun est d'une grande taille et d'une constitution robuste. Ses manières sont pleines d'aisance, de simplicité et de cordialité. Tous ceux qui l'ont connu disent qu'il est d'un caractère agréable, facile, accessible à tous, et que dans la conversation il est aussi éloquent qu'à la tribune. C'est un grand éloge, car ses discours sont très-remarquables. Malgré un style sentencieux, il excelle dans la discussion. Sa parole est forte, ardente, rapide et grave tout à la fois. On sent qu'il est pénétré de ce qu'il dit, et qu'il serait prêt à le soutenir de son sang. M. Calhoun peut, à bon droit, être considéré comme l'un des plus grands hommes d'Etat américains de notre temps. Sa vie privée, qui est irréprochable, ne dément pas un si beau caractère : intègre, désintéressé, de mœurs sévères et frugales, courageux, il est le digne descendant de Washington et de Jefferson, aussi bien que de Franklin.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

## Astronomie.

## QUELQUES PARTICULARITÉS CURIEUSES REÇUEILLIES SUR LE SYSTÈME SOLAIRE.

## SUR LE SOLEIL.

Le soleil est à 95,000 milles de la terre. Il est un million de fois plus gros que le globe que nous habitons. Une tourte dont le vol est aussi rapide que celui d'aucun oiseau, parcourt à peu près deux milles par minute ; à ce compte là, supposant qu'elle ne s'arrêtât ni jour ni nuit, il lui faudrait au moins 100 ans pour se rendre de la terre au soleil. Il a 883,000 milles de diamètre, et 2,700,000 milles de circonférence. Une voiture qui voyagerait sur un chemin à lisse (*railroad*) à raison de 20 milles à l'heure, mettrait 18 ans à faire le tour du soleil.

## SUR MERCURE.

La distance du soleil est de 37 millions de milles. Il met 24 heures à faire sa révolution autour du soleil, et sur lui-même, c'est la plus petite de toutes les planètes. Il tourne autour du soleil, à raison de 100,000 milles par heure, ce qui fait 315 milles par chaque battement de notre cœur. La lumière du soleil, y est beaucoup plus grande que sur la terre, et il y fait sept fois plus chaud que sur notre globe, sa distance du soleil, étant dans cette proportion. S'il y a de l'eau dans Mercure, elle doit, de suite, se convertir en vapeur ; et le plomb et l'étain, supposant aussi qu'il s'en trouve là, doivent être constamment en état de fusion.